

Saint-Sauveur-Villages

ouest-france.fr du 12 novembre 2024

Quotidien Ouest-France du 13 novembre 2024

437 mots

Les abords du pôle scolaire font débat au conseil

Le gros dossier du conseil municipal, réuni mardi 5 novembre, était l'aménagement des espaces publics autour du pôle scolaire. Un projet qui a été contesté par l'opposition.

Le stationnement, les modes de déplacements, le coût... Des points de l'aménagement autour du pôle scolaire ont fait débat au conseil municipal de Saint-Sauveur-Villages, mardi 5 novembre.

À la base du projet, la sécurisation des espaces autour du collège et de l'école élémentaire, des établissements entourés par trois voiries. « **Un projet ambitieux qu'on est fier de porter** », a introduit Aurélie Gigan, maire de Saint-Sauveur-Villages. Sont aussi impliqués Coutances Mer et bocage et le département de la Manche, compétentes respectivement pour la voirie d'intérêt communautaire et pour la structure du second degré.

Une dizaine de places transformées en parvis paysager

Du stationnement, réparti différemment, est projeté. Celui face au groupe scolaire Jules-Ferry, d'une dizaine de places, va être transformé en parvis paysager. « **Il est très apprécié pour la dépose. On n'est dans une société où l'arrêt doit être au plus proche** », argumente Franck Vilquin, tête de liste de l'opposition, qui conteste sa suppression.

« **Il ne faut pas aller dans le sens des dérives déjà constatées. C'est un parking source de danger. La sécurisation est la préoccupation mise en avant par les habitants** », rebondit Florence Thomas, adjointe chargée de l'environnement et de la démocratie participative.

Les deux élus ont aussi des avis divergents sur le réaménagement de celui de la Poste et la création de quarante places face au collège. « **On encourage toujours à venir en voiture. Il n'y a pas de sensibilisation à changer son mode de déplacement** », reproche le chef de l'opposition.

Plusieurs votes contre et des abstentions

« **On favorise la mobilité douce** », répond l'élue de la majorité en évoquant la voie verte qui re-

liera, en parallèle de l'axe routier, collège et école.

Au stade de l'avant-projet, l'estimation des travaux sur les parkings et les trois voiries (rue du collège, rue Rupalet et rue Marie-Desvallées) est évaluée à 1,475 million d'euros. « **C'est difficile de valider un projet d'une telle envergure financière. On n'a pas la garantie du maintien du collège** », oppose Franck Viquin.

Les demandes de subventions sont en cours. Au minimum, selon le plan de financement, elles couvrent la moitié des dépenses hors taxes.

Sans surprise, les six élus de l'opposition ont voté contre cet avant-projet. Un mode dans le même sens, pour les deux conseillers d'Ancteville, commune déléguée ayant demandé son retrait.

Les représentants du Mesnilbus, commune retrayante aussi, se sont abstenus.



La renaturation du parking face à l'école primaire a été contestée par l'opposition, lors du conseil municipal de Saint-Sauveur-Villages, mardi 5 novembre. Ouest-France